

**Fédération de tir  
de la Veveyse**



**PROCES-VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 10 février 2023  
au restaurant l'Avenir à Remaufens**

---

Il est 20 h 10, lorsque Mme Carole Pittet, présidente en exercice, ouvre la 104<sup>ème</sup> assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Pascal Richoz, président d'honneur
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF
- M. Jérôme Moret, délégué de la SCTF
- M. Christian Guillaume, président de la commission de tir 3 FR
- M. Raymond Dévaud, président de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans
- M. Pierre Garin, assesseur de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 31 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. François Genoud, préfet du district de la Veveyse
- MM. Jean-Marc Guenat et Nicolas Guye, membres d'honneur
- Mme Agnès Monney, marraine du drapeau
- MM. Nicolas Perroud, Justin Colleran, Valentin Hirt, Stéphane Cosquer et Mme Valérie Guye, membres des Carabiniers d'Attalens
- M. Alex Pilloud, président des Carabiniers de Châtel-St-Denis
- Mlle Adèle Burger, MM. Francis Gothuey et Alfred Pasquier, membres des Carabiniers de Châtel-St-Denis
- M. Etienne Currat, président de la société de tir du Crêt et Mlle Loriane Pittet, membre
- Mmes Natacha Thürler, Claudine Aebischer et MM. Bertrand Gachoud, Frédéric Jan et David Baudois, membres de la société de tir de Porsel
- M. Pascal Mottaz, membre de la société Pistolet

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant l'année et plus particulièrement pour M. Francis Monnard, président d'honneur ainsi que les membres défunts des sociétés de tir.

### **1. Nomination des scrutateurs**

M. Joël Garin est nommé scrutateur pour la présente assemblée.

### **2. Lecture du procès-verbal**

Le procès-verbal de l'assemblée 2022 ayant été en consultation sur le site internet, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à mainlevée par l'assemblée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

### **3. Rapport de la présidente**

Une nouvelle année vient de se terminer. Une année complète sans report de manifestation de tir. La saison 2022 a pu, dans toutes les sociétés démarrer aux dates désirées. Le tir en campagne a été organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois par la société de Semsales aux dates prévues. Merci pour la bonne organisation. Le seul bémol du week-end est la diminution des tireurs, aussi bien au pistolet 25 m qu'au fusil 300 m. Nos sociétés vieillissent, les jeunes ont du mal à continuer ce sport après leur formation de jeunes tireurs. Beaucoup d'élites, arrêtent soudainement, sans raison.

Espérons que notre futur projet en 2025, le tir cantonal fribourgeois, redore le blason des tireurs veveysans, et que nos stands se remplissent à nouveau de tireurs, jeunes ou moins jeunes, mais surtout des tireurs motivés à passer d'agréables moments dans nos stands, ou autour d'un verre d'amitié à la buvette. Mais c'est à vous, à nous de faire de la publicité pour ce magnifique sport. On félicite souvent ceux qui arrivent devant, ceux qui vont dans les finales. Ce soir, la présidente félicite les tireurs qui sont là depuis des années, sur lesquels on peut compter. Leurs résultats ne sont pas toujours à la hauteur mais ils reviennent et apportent leur bonne humeur. Grâce à leur ténacité et à leur dévouement, ils font de ce sport, un sport ouvert à tous. Carole remercie son équipe du bureau, Evelyne, Patrick, Fabien et Olivier. Elle peut toujours compter sur eux. Ils effectuent un travail remarquable dans l'ombre. Merci aussi aux délégués des sociétés pour leur travail. Elle souhaite une bonne saison de tir, amenez de l'amitié et du fair-play dans vos sociétés.

### **4. Comptes 2022 et budget 2023**

M. Olivier Richert, caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de CHF 523.50, le total de l'actif se monte à CHF 12'099.20.

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent avec un déficit de CHF de 1'092.67 dû par l'achat de 10 bipieds pour les JT de la Veveysse.

Le budget 2023 de la Fédération présente une perte de CHF 1'830.00 et un bénéfice de CHF 465.00 est prévu pour les matcheurs.

### **5. Rapport des vérificateurs**

Les comptes ont été vérifiés par la société des carabiniers d'Attalens.

MM. Jacques Bosson et Pierre-Alain Perroud se sont rendus au domicile du caissier, Olivier Richert. La comptabilité a été vérifiée minutieusement et par sondage, aucune anomalie n'a été constatée.

Pierre-Alain Perroud remercie Oliver pour son travail et la bonne tenue des comptes. Il demande d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs.

### **6. Nomination des vérificateurs**

Pour l'année 2024 et selon le tournoi établi, la vérification des comptes sera opérée par la société du pistolet.

### **7. Cotisations**

Statu quo.

## **8. Concours de section 2023**

La société des carabiniers de Châtel-St-Denis sera organisatrice du tir en campagne 2023 du 2 au 4 juin avec un stand pistolet 25m prévu à proximité du 300m. Le traditionnel souper du samedi soir est maintenu.

## **9. Assemblée 2024**

La prochaine assemblée générale se déroulera à Le Crêt.

## **10. Concours JT 2023**

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu à Porsel, le samedi 1<sup>er</sup> juillet suivi par la traditionnelle broche.

## **11. Rapport du pistolet**

M. Pascal Mottaz étant excusé, Laurent Gabriel nous donne lecture des résultats se trouvant dans le rapport.

## **12. Rapport du championnat de groupes**

par M. Fabien Thürler.

L'année dernière nous avons enfin retrouvé le déroulement normal du championnat suisse de groupes. Toutes les finales ont pu se dérouler.

Lors du 1<sup>er</sup> tour en stand, la participation s'est établie avec 3 groupes pour la catégorie A, 6 groupes en catégorie D et 6 groupes en catégorie E, ce qui représente une unité de plus que l'année précédente.

A la finale de district, 10 groupes se sont affrontés dans les 3 catégories. Suite au premier tour, les groupes de Porsel et Châtel-St-Denis en catégorie A, les groupes de Le Crêt 2 et d'Attalens 1 en catégorie D et les groupes de Porsel 1 et 2 en catégorie E se sont qualifiés pour la finale cantonale.

Les gagnants de la finale de district, désignés au cumul des deux tours sont pour la catégorie A, Porsel avec 1882 pts, catégorie D, Le Crêt 1 avec 1312 pts et en catégorie E, Porsel 1 avec 1276 pts.

Lors de la finale cantonale, Porsel se classe après les qualifications au 8<sup>ème</sup> rang avec 939 pts en catégorie A, Châtel-St-Denis termine au 23<sup>ème</sup> rang du tour qualificatif.

En catégorie D, Le Crêt, 14<sup>ème</sup> du tour qualificatif avec 653 pts, renonce à la finale. Attalens s'est classé 24<sup>ème</sup>. Catégorie E, Porsel 1 et 2 se classent respectivement 19<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> de la qualification.

Tous ces groupes, sauf Châtel-St-Denis, ont tirés le premier tour principal.

Grâce à l'excellente participation fribourgeoise au premier tour en stand, le canton a gagné des places supplémentaires dans chaque catégorie, 3 groupes en A, 9 groupes en D et 6 groupes en E. Fabien conclut en nous souhaitant un bon championnat 2023.

## **13. Rapport des matcheurs**

par M. Fabien Thürler.

Le début de l'année 2022 était encore particulière, si bien que le match 10m s'est tenu avec le respect des dernières règles Covid en vigueur au mois de janvier. Les matchs 300m et 50m ont pu avoir lieu. Malheureusement, par suite de divers concours de circonstance, nous n'avons pas réussi à organiser le match pistolet.

Au match 10m, le 21 janvier à Chavannes-les-Forts, 14 participants au fusil, dont 8 juniors et 7 participants au pistolet se sont affrontés lors cette soirée.

Le match 300m, s'est déroulé le 30 juin au stand de Porsel avec 16 tireurs. Dans la catégorie sport, nous trouvons un classement couché, un classement 2 positions et en catégorie arme d'ordonnance un match couché.

Le 16 septembre, au stand de Chavannes-les-Forts, 11 tireurs ont tiré le match olympique et 5 tireurs le match en 3 positions. 6 jeunes ont pris part à ce tir.

Fabien félicite tous les membres du groupement, qui ont participé à différentes manifestations cantonales ou nationales. Les résultats ne sont que la partie visible de l'immense travail d'entraînement fourni par tous ces athlètes.

Fabien relève les médailles gagnées par plusieurs de nos membres. La médaille d'argent du groupe jeunesse de Le Crêt lors de la finale fribourgeoise 10m, ainsi que les médailles d'argent au pistolet 10m et de bronze au pistolet 25m de Jean-Luc Bastien. La médaille de bronze à l'arme d'ordonnance couché de Stéphane Cosquer et la médaille d'argent à l'arme de sport en 2 positions de Mateo Aebischer lors des finales cantonales 300m. Bravo à tous ces médaillés. Fabien nous encourage à suivre, cette année ou dans les années futures, le cours de base de tir au fusil organisé par nos sociétés cantonales. C'est un bon perfectionnement personnel pour le sport de tir.

Pour conclure, il nous remercie pour la bonne humeur et le fair-play affiché durant ces manifestations, les sociétés qui nous ont accueillis dans leurs infrastructures et toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation des différentes finales. Un merci particulier à tous les moniteurs et aux entraîneurs qui encadrent les jeunes. Fabien nous souhaite une excellente saison de tir.

Carole relève le don de CHF 1'000.00 des matcheurs en faveur des JT.

#### **14. Rapport des Jeunes Tireurs**

par M. Patrick Terreaux.

L'année 2022 a été normale mais avec une baisse de 9 JT. Il n'est pas facile de recruter de nouveaux jeunes mais nous devons maintenir nos efforts.

La Fédération a investi dans l'achat de 10 bipieds pour les JT. Patrick remercie David Feusi qui les a trouvés pour un prix canon et les matcheurs pour leur don.

Monney Quentin termine au 1er rang lors de la finale de district JT et Mateo Aebischer au 9ème rang à la finale cantonale.

Lors de la finale de groupes à Romont, Porsel se classe au 2ème rang et, est ainsi qualifié pour la finale suisse. Les gobelets sont remis à Mateo Aebischer pour la catégorie JT et à Quentin Monney pour la catégorie ado.

Patrick remercie les directeurs JT, les moniteurs JT ainsi qu'Evelyne pour la partie administrative. Pierre-Alain Perroud demande comment sont distribués les bipieds dans les sociétés. Patrick répond que les moniteurs JT l'informe de leur besoin.

#### **15. Remise des médailles et des prix aux jeunes tireurs**

L'entreprise mandatée pour la fabrication des médailles a fait faillite. La SCTF collabore avec une autre société et les médailles devraient être livrées dans le courant de l'automne. La secrétaire donne lecture des bénéficiaires des maîtrises puis la présidente, selon le tableau figurant dans le rapport annuel, remet les prix des jeunes tireurs méritants.

#### **16. Tir cantonal fribourgeois 2025**

Une demande est en cours pour un président d'organisation. Les dates du tir cantonal seront bloquées prochainement, un logo est en création et la publicité suivra. Des flyers seront imprimés pour les distribuer lors de nos déplacements dans les différents tirs cantonaux et régionaux. Les tirs cantonaux en 2025 prévus sont : Zürich, St-Gall et le Tessin. Nous sommes les seuls pour la Suisse Romande.

## **17. Démission – admission – nomination**

Aucune démission, admission et nomination n'ont été annoncées.

## **18. Honorariat**

Pas de nomination pour 2022.

## **19. Divers**

L'assemblée de la SCTF aura lieu le samedi 11 mars 2023 à Cugy.  
Pour fêter les 200 ans de la FST, un tir du jubilé est organisé cette année.  
Au début août, un nouveau programme ASF sera fonctionnelle.

### **- *Christian Guillaume, nouveau président de la commission de tir 3 FR***

nous présente les salutations de M. Progin, officier fédéral de tir. Un cours de formation pour le nouveau site ASF seront mis sur pied prochainement. Les séances pour les rapports de printemps seront, cette année, décentralisées. M. Guillaume félicite les jeunes pour leurs résultats, on a besoin de ces jeunes dans nos sociétés.

### **- *Jérôme Moret, délégué de la SCTF***

nous apporte les salutations du comité cantonal, en particulier celles du président M. Fritz Herren. Quel plaisir de nous retrouver toutes et tous dans les stands et de revivre tous ces moments de convivialité. Même si les chiffres sont réjouissants, nous ne sommes pas encore aux effectifs d'avant la pandémie. Les membres du comité cantonal nous félicitent et nous remercient, toutes et tous, pour l'engagement dont on fait preuve dans la motivation de nos membres, à poursuivre l'activité du tir sportif.

Le comité cantonal a comme objectif de promouvoir la formation des tireuses et tireurs fribourgeois. Pour ce faire, nous organisons un cours de base cantonal de tir au fusil, comme l'année dernière. Les retours des participants ont été extrêmement positifs. Le cours se compose de deux soirées de théorie et d'une journée pratique. Ce cours est destiné à améliorer ou à compléter les connaissances de toutes personnes désirant se perfectionner au sport de tir. Le cours s'adresse aussi aux personnes qui seraient intéressées à suivre une formation d'entraîneur J+S pour les disciplines 10m et 50m ou d'entraîneur ESA de la FST pour le 300m, comme pour les moniteurs JT. Le but de la SCTF est qu'à moyen terme chaque région ou société du canton disposent d'entraîneur formés à la pratique du tir, un moyen de fidéliser les tireuses et tireurs. Du côté de la formation au pistolet, nous constatons une diminution des sociétés formatrices.

Concernant l'organisation du Tir Fédéral en Campagne, la FST donne la possibilité de tirer jusqu'à fin août. Le comité SCTF ainsi que les présidents de fédérations ont décidé de reconduire le règlement cantonal du TFC, que seuls les résultats tirés lors des dates officielles seront pris en compte pour les palmarès fribourgeois. Aucune médaille ne sera délivrée ultérieurement.

La FST se prépare à fêter ses 200 ans l'année prochaine. Chacun et chacune peut prendre part au tir du Jubilé dès cette année. Il est aussi prévu l'organisation de journées portes ouvertes dans toute la suisse au mois d'avril 2024. Le point culminant de la fête se déroulera du 16 au 18 août 2024 à Aarau. Les informations suivront par le site de la FST.

Lors de la prochaine assemblée cantonale le 11 mars à Cugy, un nouveau membre au sein du comité sera présenté en la personne de Hansjörg Marti, qui s'est porté volontaire pour la place de chef de match.

Jérôme termine en nous remerciant pour le travail exemplaire effectué au sein de la fédération et des sociétés ainsi que pour la bonne entente. Il souhaite à chacune et à chacun, beaucoup de satisfaction et de nombreux succès dans la pratique de notre sport favori.

- **Pierre Garin, assesseur de la Veveyse pour l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans**

les présidents des sociétés de tir ont reçu un formulaire d'annonce pour les nouveaux vétérans. Pierre demande de le transmettre aux secrétaires afin de le compléter. Raymond Dévaud, nouveau président, recherche un ou une secrétaire. Le comité aimerait rajeunir la société cantonale des vétérans.

- **Fabien Thürler, vice-président de la Fédération**

remercie la présidente Carole Pittet pour son travail et la bonne conduite de la fédération.

Carole clôt la séance à 21 h. 05.

Evelyne Perroud  
*secrétaire*

Carole Pittet  
*présidente*